

Communiqué de presse

Jeudi 2 mai 2019

L'accueil des Gens du Voyage enfin reconnu !

Ce mardi 30 avril, le Parlement wallon a **voté un décret soutenant l'accueil des Gens du voyage** !

Ce vote est le fruit d'un travail de plusieurs années, auquel le Comité national des Gens du Voyage a largement contribué. Il s'agit d'une première reconnaissance juridique de l'existence même des Gens du Voyage et de l'accueil auquel ils ont droit.

Si nous regrettons l'absence, dans le décret voté ce mardi, d'obligation communale d'accueil des Gens du Voyage, notamment et surtout durant l'hiver, nous saluons vivement l'action de Madame la Ministre de l'action sociale Alda Greoli et du Parlement wallon pour avoir été jusqu'au bout du processus législatif et d'avoir, pour la première fois de l'histoire de la Wallonie, adopté un texte envisageant l'accueil d'une communauté présente depuis toujours dans nos contrées.

La balle est aujourd'hui clairement dans le camp des autorités communales. Là où l'accueil est autorisé et organisé, les difficultés et tensions habituellement constatées disparaissent comme par miracle. Le Comité national des Gens du Voyage se tient à leur disposition pour envisager au mieux l'organisation de l'accueil et l'aménagement d'un terrain.

Ce décret devrait être (gageons qu'il sera !) un réel point de départ pour une vraie politique d'accueil des Gens du Voyage. Nous espérons aussi que les autorités communales seront sensibles à la nécessité de l'accueil durant l'hiver et que la Région bruxelloise s'inspirera de cette initiative wallonne. Actuellement la capitale de l'Europe est la seule portion du territoire Belge où les Gens du Voyage sont, de fait, persona non grata. Sur ces derniers points, le Comité national des Gens du Voyage restera vigilant et déploiera tous ses efforts !

Etienne Charpentier

0475835059